



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2813
1er juillet 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Gouvernement Borne

La recherche d'un accord... pour faire payer les travailleurs



Inflation

**Les salaires
doivent suivre!**

Page 5

Carburants

**Les pétroliers
prélèvent leur dîme**

Page 7

États-Unis

**Les droits des
femmes bafoués**

Page 8

Leur société

- Gouvernement Borne : l'opération pouvoir d'achat 3
- La crainte de l'inflation de luttes sociales 3
- Le chef des patrons pose ses conditions 3
- IVG : la Constitution, quelle garantie ? 4
- PC : prêt à servir 4
- Loyers : plafonnement ou encouragement ? 4
- Missiles : l'armée demande de l'aide 4
- Gaz : un bouclier pour les profits 5
- Quand les pyromanes crient au feu 5
- Inflation : les salaires doivent suivre ! 5
- Fonctionnaires : pouvoir d'achat à la traîne 5
- Ministre de l'Éducation : peut mieux faire... ou pas 6
- Apprentissage : du travail de pro... patronat 6
- Étudiants : la précarité s'amplifie 6
- Carburants : les pétroliers prélèvent leur dîme 7
- Travailleurs sociaux : en colère et dans la rue 7
- Ministères : un projet boîte à sardines 7

Dans le monde

- États-Unis : les droits des femmes bafoués 8
- Les frontières tuent 8
- Italie : l'exploitation fait le buzz 8
- Grande-Bretagne : la grève des cheminots montre la voie 9
- Équateur : mobilisation populaire contre la vie chère 9
- OTAN : en ordre de bataille contre la Russie 10
- Espagne : Sanchez et l'UE assassinent à Melilla 10
- Sénégal : pénurie et flambée des prix 16

Dans les entreprises

- Grève des routiers 12
- Sans-papiers d'Alfortville 12
- Stellantis - Douvrin 12
- SNCF : grève nationale pour les salaires 13
- Gares d'Orléans et des Aubrais 13
- Paris Saint-Lazare 13
- Ratier-Collins-Aerospace Figeac 14
- Transport aérien 14
- Hôpitaux de Bordeaux 14
- Liebherr Aerospace Toulouse 15

Il y a cent ans

- Juin-juillet 1922 : 1^{er} congrès de la CGTU 11

Caravanes

- Les militants de Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs 16

À la recherche d'un accord... pour faire payer les travailleurs

Macron est à la recherche de 44 députés pour s'assurer une majorité absolue à l'Assemblée. Les débauchages individuels sont en cours et les téléphones chauffent pour explorer les possibilités d'élargir la majorité.

Finira-t-il par trouver son compte ? Est-ce que cela lui assurera une majorité pour cinq ans ? Sera-t-il contraint de se contorsionner en utilisant les mille et une subtilités offertes par les institutions pour gouverner par décrets, ordonnances et à coups de 49-3 ? L'avenir nous le dira.

Pour l'heure, Macron en profite pour se faire l'avocat du dialogue et du compromis. C'est fort de café pour un président jupitérien qui a gouverné en solitaire et contre les classes populaires. Mais cela ne l'empêche pas d'en faire des tonnes sur le sujet, et les médias suivent.

Toute la semaine, les porte-parole de l'opposition ont été sommés de se positionner : allaient-ils s'obstiner dans une opposition frontale ? Allaient-ils être constructifs ou bloquer le pays ? En un mot, allaient-ils être responsables ou irresponsables ?

Cette dramatisation politicienne est de la pure comédie. Une seule chose fait hésiter les politiciens, à droite comme à gauche : leur plan de carrière. Apporter son soutien à Macron, c'est gouverner tout de suite, mais courir le risque de se discréditer à long terme. Lui refuser son soutien, c'est se condamner à l'opposition sans assurance d'être, un jour, en situation de prendre les rênes.

Ces petits calculs mettent Macron en difficulté. Mais la grande bourgeoisie peut se rassurer : ses intérêts sont saufs, car tous les partis qui ont envoyé des députés à l'Assemblée nationale, du RN à LFI, sont des partis responsables du point de vue de l'ordre social.

Au sein de la Nupes, Roussel, du PCF, et Jadot, d'EELV, se sont distingués par leur ouverture vis-à-vis de Macron. Mais de façon générale, tous les députés, ceux de La France insoumise compris, ont tenu à se montrer responsables, « *soucieux des intérêts de la France* ». Et c'est la même chose pour Le Pen et le RN.

Entre politiciens qui n'imaginent pas d'autre société que celle que nous connaissons, fondée sur la propriété privée capitaliste, les lois du profit et la concurrence, oui, tous les compromis sont possibles. C'est ce qui explique que, dans nombre de pays, la gauche gouverne avec la droite, et même parfois avec l'extrême droite, et vice versa.

En fait, tous les politiciens qui prétendent

gouverner nous servent la même sauce : les « intérêts du pays ». Ils entretiennent le mensonge de l'existence d'une politique juste et équilibrée dans l'intérêt de tous. Ils masquent le problème fondamental de notre société : le diktat de la classe capitaliste et sa guerre de classe.

Car la bourgeoisie à la tête des grands groupes capitalistes n'est pas à la recherche du bien commun ! Ceux qui spéculent sur les cours du pétrole ou du blé n'ont que faire de l'intérêt collectif. Malgré la flambée des prix, le grand patronat qui refuse d'augmenter les salaires se moque bien d'appauvrir ses salariés et, avec eux, les catégories sociales, petits commerçants et paysans, qui dépendent du niveau de vie des classes populaires.

La crise sanitaire l'a montré : la remise sur pied des hôpitaux devrait être l'urgence des urgences. Eh bien, la bourgeoisie force le gouvernement à poursuivre ses restrictions, car elle refuse de délier les cordons de la bourse ! Au contraire, elle réclame de nouveaux cadeaux fiscaux et exige que le gouvernement prenne dans la poche des travailleurs, en reculant l'âge de la retraite, par exemple.

Autant dire que ce n'est pas la bourgeoisie qui paiera pour les dépenses d'armement supplémentaires prévues par Macron ! Ce n'est pas elle qui paiera pour la dette de l'État, qui a explosé, et qui pèse de plus en plus lourd avec la hausse des taux d'intérêt !

La classe capitaliste n'accepte pas d'autre politique de la part de ceux qui gouvernent que celle lui assurant ses profits. Elle se bat pour faire toujours plus d'argent, contre les intérêts des travailleurs et bien souvent contre les intérêts de toute la société.

Si la planète et le climat sont aujourd'hui dans l'état que l'on sait, c'est précisément le fruit de cette rapacité capitaliste. Celle-ci est d'autant plus féroce que les conséquences économiques de la guerre en Ukraine aggravent la crise.

La classe capitaliste mène sa guerre de classe. Les politiciens qui ne sont pas décidés à l'affronter ne sont pas dans le camp des travailleurs. Entre les exploités et les exploités, il n'y a que des intérêts irréconciliables. À nous d'être conscients que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes. Si nous sommes décidés à défendre notre peau, collectivement, nous en avons la force.

Nathalie Arthaud



La nouvelle Assemblée nationale.

Gouvernement Borne : l'opération pouvoir d'achat

Confortée par Macron à son poste de Première ministre, Élisabeth Borne fait face à son premier défi : trouver une majorité de députés pour faire voter la loi sur le pouvoir d'achat qu'elle veut présenter le 6 juillet en Conseil des ministres.

En choisissant la défense du pouvoir d'achat face à l'inflation qui frappe durement les classes populaires, Borne et Macron pensent jouer sur du velours. Ils espèrent réussir une opération politique qu'ils pourront renouveler sur d'autres sujets. Si les députés de l'opposition refusent de voter le projet gouvernemental,

si dérisoire soit-il, ils seront accusés d'être irresponsables et de mépriser les intérêts de la population pour de sordides calculs politiques.

De son côté, chaque groupe de l'opposition met en avant ses propres mesures et demande à Borne de les intégrer dans son projet pour obtenir ses voix.

Ainsi, LFI demande que le smic soit porté à 1500 euros et que les prix des produits de première nécessité ou de l'énergie soient bloqués. LR réclame une baisse de la CSG et la détaxe du carburant. Le RN souhaite que la TVA soit baissée sur les carburants et que la réduction de 18 centimes par litre, remboursée aux compagnies, soit prolongée. Si Borne refuse de prendre en compte leurs demandes, ils pourront dire, à leur tour, qu'elle refuse les compromis et que l'irresponsable,

c'est elle. Toutes ces postures sont bien loin des intérêts des travailleurs.

Déjà, la plupart des propositions de ces partis ne diffèrent pas sur le fond de celles du gouvernement, car elles ne demandent pas au patronat de payer en prélevant sur ses profits. En outre, nombre de députés de l'opposition affichent leur peu de détermination à batailler pour imposer leurs propositions. Ils annoncent eux-mêmes qu'elles sont plus là pour «obliger le gouvernement à se positionner» que pour les voir aboutir, comme l'a formulé Valérie Rabaut, du PS, qui ajoute : «Voter des projets de loi, on l'a toujours fait.» Même ouverture du côté du député

RN Jean-Philippe Tanguy, pressenti par son parti pour postuler à la présidence de la commission des finances : «Nous allons travailler sur des amendements, il n'y a pas de raison de refuser ce texte» car le pouvoir d'achat est «un des sujets sur lesquels la co-construction est facile.»

Tous ceux qui comptent sur l'absence de majorité de Macron pour obtenir, grâce aux oppositions parlementaires, des avancées sociales ou même un ralentissement de leur appauvrissement, n'auront que leurs larmes pour pleurer. Les travailleurs n'obtiendront que ce qu'ils arracheront eux-mêmes.

Xavier Lachau



À Paris, le 1^{er} mai 2022.

La crainte de l'inflation... de luttes sociales

La proposition de loi sur le pouvoir d'achat est censée protéger les Français et atténuer les conséquences de l'inflation. On y trouve pêle-mêle une hausse des prestations sociales de 4% au 1^{er} juillet ; une revalorisation de 4% des pensions de retraite.

On trouve aussi dans le projet une augmentation de 3,5% de l'APL et un «bouclier» loyer ; une augmentation du plafond de la prime dite Macron ; ou encore un chèque alimentaire de 100 euros à quoi s'ajouteraient 50 euros par enfant pour les ménages modestes, et enfin une revalorisation de 3,5% du point d'indice des fonctionnaires.

Avec une inflation attendue entre 6,5 et 7% par an en septembre, les classes populaires, habituées à compter, savent que ces mesures, même si elles entrent réellement en application, n'empêcheront pas la chute brutale de leur pouvoir d'achat.

Augmenter de 4% les pensions de retraite ne sortira pas de la misère les retraités qui vivent avec 600, 700, 800 euros. Le chèque alimentaire ne permettra pas aux travailleurs qui gagnent le smic de faire face à une augmentation des prix des produits alimentaires bien supérieure à l'inflation. Le prix de l'huile de tournesol, pour ne donner que cet exemple, a doublé en moins d'un an.

Quant à la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, elle a été présentée comme très significative, mais ne fera pas oublier aux salariés concernés qu'il était bloqué depuis douze années, durant lesquelles ils ont

beaucoup perdu. Sans surprise, aucune de ces mesures ne touche aux milliards de profits réalisés par les grands groupes capitalistes, comme Total simplement «invité» par Bruno Lemaire à ne pas trop augmenter ses prix.

«Pouvoir d'achat : la recette du gouvernement pour éviter le retour de la colère sociale» titrait le journal patronal *La Tribune* du 27 juin. L'explosion sociale est effectivement ce que craignent les Borne, Macron et autres défenseurs des intérêts du grand patronat. Leur objectif est bien de tenter de la prévenir en se disant à l'écoute et en annonçant quelques mesurées. Alors que les conséquences de la crise sont déjà catastrophiques pour les classes populaires, ce barrage pourrait s'avérer bien fragile.

Aline Rétesse

Le chef des patrons pose ses conditions

Roux de Bézieux, le président du Medef, le principal syndicat patronal, a précisé au travers d'une interview au journal *Les Échos* ses exigences en ce début de quinquennat.

Il s'inquiète que la bonne marche des affaires soit troublée par l'absence de majorité absolue du gouvernement car il y aurait urgence à satisfaire les revendications patronales. Il s'agit par exemple du recul de l'âge de la retraite, une mesure qu'il reproche au gouvernement de n'avoir pas su imposer lors du quinquennat précédent. Il demande que les cotisations patronales payées sur les heures supplémentaires soient réduites, que les impôts de production soient abaissés pour préserver la marge des entreprises. La baisse des rentrées dans les caisses de l'État ou de la Sécurité sociale qui en résulterait ne le préoccupe évidemment pas.

En revanche, au nom de la nécessité de réduire la dette publique, Roux de Bézieux condamne les mesures annoncées pour bloquer les prix de l'énergie comme celles proposées par le gouvernement pour soutenir le pouvoir d'achat d'une partie de la population. Celles-ci coûteraient bien trop cher aux yeux du Medef. Il s'élève par avance contre le fait que, au travers du jeu politique et des

demandes avancées par les différents partis, on en arrive à des mesures comme la réduction de la TVA sur certains produits ou l'augmentation du smic qui, selon lui, aurait un effet destructeur sur l'emploi.

Alors que, depuis quelques mois, les salariés indemnisés par les caisses de chômage subissent des pertes de plusieurs centaines d'euros du fait des nouvelles règles, le patron des patrons trouve que celles-ci ont été mises en place bien tardivement. Quant à la modulation des cotisations chômage patronales en fonction du nombre de contrats courts conclus dans les entreprises, qui doit s'appliquer dans quelques mois, Roux de Bézieux ne leur prévoit aucun effet vertueux.

La feuille de route que le patron du Medef dicte au gouvernement est d'utiliser les deniers publics pour soutenir les patrons. Quant à faire accepter par la population la dégradation de ses conditions de vie, c'est au gouvernement de se débrouiller pour le faire. Sinon, à quoi servirait-il?

Inès Rabah

IVG : la Constitution, quelle garantie ?

Après la décision de la Cour suprême des États-Unis de révoquer le droit à l'avortement sur le plan national, des voix se sont fait entendre en France pour réclamer que ce droit soit inscrit dans la Constitution.

La première à la manœuvre fut la macroniste Aurore Bergé, qui a vu dans cette revendication une occasion d'obtenir un consensus à bon compte dans la nouvelle Assemblée nationale, nul groupe politique n'affirmant ouvertement son hostilité à la pratique de l'IVG. Effectivement, les membres de la Nupes l'ont rejointe sur ce point.

Aurore Bergé a déclaré par cette démarche vouloir « sanctuariser le droit à l'avortement » qui serait alors « inscrit dans le marbre. » Mais l'introduction d'une phrase supplémentaire dans la Constitution apporterait-elle vraiment une garantie aux femmes ? Déjà, alors que l'interruption de grossesse est légale, les obstacles

qu'elle rencontre sont multiples, entre les médecins qui font valoir une clause de conscience pour s'y refuser, les lieux pour la pratiquer en nombre insuffisant et le manque d'information, surtout vis-à-vis des jeunes et des plus fragiles.

Mais, surtout, la Constitution ne garantit en fait rien du tout. Celle de 1958, établie sous De Gaulle et toujours valable malgré quelques compléments, fait part de son attachement aux Droits de l'homme tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, et confirme la Constitution de 1946, à commencer par son préambule. Quelques articles sortis de celui-ci sont particulièrement parlants.

Selon l'article 1, « La France assure l'égalité

devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. » Mais comment les jeunes Beurs ou Blacks des cités, pourtant bien français eux aussi, pourraient-ils croire à cette égalité ?

Dans l'article 3, on peut lire que « la loi garantit à la femme des droits égaux à ceux de l'homme ». Or, il a fallu attendre 1965 pour qu'une femme puisse travailler ou ouvrir un compte en banque sans l'autorisation de son mari.

L'article 5 dit aussi que « chacun a le droit d'obtenir un emploi ». Les six millions de chômeurs apprécieront. Et si, selon l'article 11, « la nation garantit à tous la protection de la santé, de la sécurité matérielle, le repos et le loisir », les hôpitaux débordés dans lesquels les soignants ne connaissent pas le repos, des minima sociaux qui ne permettent même pas de survivre sont la réalité de beaucoup de

PCF : prêt à servir

En évoquant sa disponibilité à un gouvernement de coalition allant des communistes aux LR et excluant a priori LFI et le RN, Macron a tendu une perche que Fabien Roussel s'est empressé de saisir.

Loin de dire qu'il se sentait injurié par cette proposition, le secrétaire national du PCF et candidat de ce parti à la présidentielle a aussitôt répondu qu'il n'était pas contre un gouvernement d'union nationale pourvu qu'il implique un programme « de haut niveau ». Et de rappeler que le PCF avait gouverné avec De Gaulle en 1945. Bien sûr, 24 heures après, Fabien Roussel déclarait qu'une telle participation n'était pas à l'ordre du jour vu le

programme de Macron. Divers responsables de son parti et l'éditorialiste de *L'Humanité* enfonçaient le clou lundi 27 et mardi 28 juin, affirmant que le PCF restait indéfectiblement dans l'opposition. Mais ils ajoutaient que, bien évidemment, il était prêt à soutenir toute mesure allant dans le bon sens.

L'annonce de Macron se disant prêt à ouvrir le gouvernement, y compris au PCF, était une pierre dans le jardin de LFI. Mais c'était

surtout une manœuvre pour sembler aussi ouvert à gauche qu'à droite alors que l'appui recherché par Macron est évidemment celui des députés LR.

Qu'importe, un Roussel ne pouvait manquer l'occasion d'affirmer sa disponibilité et celle du PCF à être un parti de gouvernement.

Les militants et sympathisants du PCF sont ainsi prévenus : si une occasion se présente pour que leur parti serve de béquille à quelque gouvernement bourgeois, ses dirigeants, toute honte bue, y sont prêts.

Paul Galois

Missiles : l'armée demande de l'aide

La guerre en Ukraine est l'occasion de révélations sur la situation de l'armée française. Ainsi, un reportage au 20 heures de France 2 a porté sur la société MBDA à Romorantin, paraît-il la seule fabriquant des missiles dans tout le pays.

Six cents à sept cents engins de mort sortent de ses ateliers chaque année, dont le missile Mistral utilisé en Ukraine et l'Exocet, bien

connu depuis la guerre des Malouines entre l'Argentine et la Grande-Bretagne.

Malheureusement, se plaignait le reportage, parmi

ces petits bijoux qui valent, pour un Exocet par exemple de 400 000 à 1,5 million d'euros selon le modèle, les trois quarts doivent être vendus à l'étranger. Il n'en reste que le quart pour équiper les armées françaises qui, d'après généraux et amiraux, sont forcés de faire des économies et risquent la pénurie.



À Grenoble en 1973.

travailleurs et de chômeurs.

Quant à l'article 14, rédigé le 27 octobre 1946, qui dit que « la République française, fidèle à ses traditions [...] n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple », il ne fallut même pas attendre deux mois pour qu'il soit battu en brèche par le gouvernement. Le 19 décembre de la même année débutait la guerre d'Indochine. À partir du 1^{er} novembre 1954, le peuple algérien dut affronter plus de sept ans

de guerre, de tortures, de massacres, avec au moins un million de morts, pour mettre fin à la colonisation française.

Voilà les garanties dites démocratiques qu'apporte la Constitution aux peuples. Pour garantir le droit à l'interruption volontaire de grossesse comme pour tous les autres droits, les femmes et les hommes solidaires devront se fier à leurs propres forces bien plus qu'à quel que législateur.

Marianne Lamiral

Loyers : plafonnement ou encouragement ?

Le ministre de l'Économie a annoncé un plafonnement à 3,5% de la hausse des loyers lors des révisions, à la date anniversaire du bail, qui interviendront durant un an à partir de juillet.

Pour un loyer de 600 euros mensuels, c'est permettre une augmentation de 252 euros par an, ce qui n'empêche pas le gouvernement de juger cette mesure « équilibrée » ! Son prétendu « bouclier » contre l'inflation correspond en fait à la hausse attendue en juillet de l'indice de référence des loyers (IRL), qui sert de base aux bailleurs pour les augmentations annuelles. S'il voulait encourager les bailleurs et propriétaires à augmenter les loyers, le gouvernement ne s'y prendrait pas autrement.

Quant à l'augmentation

des APL de 3,5% annoncée à partir de juillet, c'est non seulement un trompe-l'oeil mais aussi une goutte d'eau comparée aux ponctions de ces dernières années. Elle ne concerne d'ailleurs qu'une partie des locataires car un célibataire payé au smic, considéré comme trop riche, en est exclu. Au total, c'est se moquer du monde, plus exactement de ceux pour lesquels les dépenses de logement absorbent un tiers, voire la moitié ou encore davantage, du budget.

Jean Sanday

Gaz : un bouclier pour les profits

Le gouvernement a publié, dimanche 26 juin, le décret prolongeant jusqu'à la fin de l'année le « bouclier tarifaire » du gaz qui consiste en un gel des tarifs réglementés.

Ce dispositif avait été instauré à l'automne dernier car les prix de l'énergie avaient commencé à flamber, bien avant le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Pour ce qui est du gaz, les tarifs réglementés, qui concernent un peu plus de cinq millions de personnes, avaient subi quatre fortes augmentations durant l'année 2021. La dernière, de 12,6%, avait eu lieu le 1^{er} octobre, juste avant l'instauration du bouclier tarifaire. Le

gouvernement de l'époque s'était refusé à revenir sur ces augmentations mais, conscient du mécontentement qu'elles suscitaient, il s'était engagé à bloquer ces tarifs jusqu'à l'élection présidentielle. Par la suite, le gel a été prolongé à plusieurs reprises, et il s'appliquera donc jusqu'au 31 décembre 2022.

La Première ministre a aussi annoncé des mesures visant à limiter les effets, réels ou exagérés, d'un arrêt des exportations de gaz

de la Russie. À court terme, la principale consisterait à remplir à 100% les réserves de gaz pour l'hiver, au lieu de l'objectif initialement prévu de 85%. En revanche, Borne a été bien plus discrète sur la question de savoir qui allait payer la facture de toutes ces mesures. Les deux entreprises qui stockent le gaz en France, Storengy et Terégal, affirment qu'elles vont acheter le gaz au prix fort sur le marché, entre cinq et six fois son prix habituel, et le revendre au tarif plafonné.

Ce serait un manque à gagner inacceptable pour ces entreprises, qui sont, ou étaient, jusqu'à récemment, des filiales d'Engie et de TotalEnergies, c'est-à-dire des mastodontes du secteur. Qu'à cela ne tienne, Matignon s'est empressé de déclarer que les pertes seraient prises en charge par une garantie publique. En clair, l'État remboursera la différence pour que ces patrons de l'énergie ne perdent pas un centime de profit. Le bouclier mis en place par le gouvernement consiste donc d'abord et avant tout à protéger les intérêts des capitalistes du secteur.

Camille Paglieri



Quand les pyromanes crient au feu...

Dans une tribune publiée par *Le Journal du Dimanche* du 26 juin, les PDG des trois grands énergéticiens français, TotalEnergies, EDF et Engie, ont appelé les Français à réduire immédiatement leur consommation de carburant, pétrole, électricité et gaz face au risque de pénurie et de flambée des prix.

En effet, ajoutent les trois compères, cette inflation « menace notre cohésion sociale et politique et impacte trop lourdement le pouvoir d'achat des familles ». Voilà un sommet d'hypocrisie, car ces trois géants de l'énergie se sont conduits dans toute la dernière période en requins assoiffés de profits. Tous ont honteusement multiplié les prix du gaz, de l'essence, du pétrole et de l'électricité. Total, en surmajorant ses prix, a engrangé plus de 15 milliards de dollars de profits, en pleine

crise, pour l'année 2021. Pour le premier trimestre 2022, Total annonce un record de profit, jamais réalisé dans son histoire, près de 10 milliards. Engie (Gaz de France privatisé) bénéficie des augmentations du prix du gaz et prévoit encore de nouvelles hausses; ce sont tout de même eux, et les entreprises qu'ils dirigent, qui organisent la flambée des prix, en en profitant pour encaisser des milliards de profit.

Le PDG de Total qui a appelé la population à réduire

sa consommation a, lui, doublé son salaire annuel en 2021, faisant l'effort de se contenter d'un peu moins de six millions d'euros.

Cette tribune n'est pas seulement la mauvaise blague de trois PDG provocateurs. Quelques jours avant, la Première ministre Borne avait appelé elle aussi la population à la sobriété énergétique. Toutes ces déclarations s'inscrivent dans une campagne visant à préparer les travailleurs à de nouveaux sacrifices, à de nouvelles augmentations de prix et à une baisse de leur niveau de vie.

Ce qui devrait être à l'ordre du jour, au contraire, c'est de prendre sur les profits de ces géants de l'énergie pour réduire la facture des consommateurs.

C. P.



Inflation : les salaires doivent suivre!

Dans une note publiée le 24 juin, l'Insee prévoit une nouvelle accélération de la hausse des prix pendant l'été, qui la porterait à partir de septembre à près de 7% sur un an.

L'inflation pourrait même dépasser ce chiffre puisque les estimations se basent sur des hypothèses bien incertaines, telles que la stabilité des prix du carburant – alors que le PDG de Total menace d'une pénurie cet hiver – ou encore le maintien de la remise à la pompe jusqu'en décembre, que le gouvernement n'a pour l'instant prolongée que jusqu'à la fin de l'été. L'Insee anticipe une nouvelle envolée des prix de l'alimentation, des services et des produits manufacturés, les entreprises cherchant à maintenir leurs marges en répercutant sur les consommateurs les hausses de prix des matières premières et des produits intermédiaires.

Pour les familles populaires, l'inflation agit comme une taxe prélevée

par le patronat sur l'ensemble de leurs revenus. Elles sont aussi davantage touchées car les produits de première nécessité, qui représentent une grande part de leurs dépenses, sont ceux dont les prix augmentent le plus.

Le pouvoir d'achat aurait diminué de 3% en moyenne dans la seule première moitié de 2022, mais l'Insee dit espérer une amélioration de la situation grâce aux mesures gouvernementales et à de prochaines hausses des salaires.

D'importantes hausses des salaires sont effectivement indispensables, de même que l'indexation des salaires, des retraites et des allocations sur les prix, mais cela ne tombera pas du ciel: ce sera aux travailleurs de l'imposer par leurs luttes.

Sacha Kami

Fonctionnaires : pouvoir d'achat à la traîne

Le point d'indice, base de calcul du salaire brut des fonctionnaires, devrait augmenter de 3,5% en août, avec un rattrapage pour juillet. C'est l'annonce faite le 28 juin par le ministre de la Fonction publique.

Bloqué depuis 2010 par le gouvernement sous Sarkozy, le point d'indice avait à peine frôlé à deux reprises de 0,6% en 2016 et 2017, ce qui n'avait rien changé à la perte de pouvoir d'achat subie par les 5,7 millions de travailleurs de l'État. L'inflation mesurée officiellement, qui a atteint 5,2% en mai sur un an, dépasse déjà le chiffre de l'augmentation prévue, et devrait atteindre 7% sur un an à la rentrée.

Au total, le taux de l'inflation cumulée depuis 2010

est de 20,4%, et le gouffre ainsi creusé dans le pouvoir d'achat peut atteindre plusieurs centaines d'euros par mois.

Le gouvernement en a sans doute conscience, en proposant de maintenir les petites primes et autres mesurées existantes, destinées à compenser en partie la faiblesse des salaires des agents de catégorie C, ou employés à temps partiel. Mais ça ne fera toujours pas le compte.

V. L.

Ministre de l'Éducation : peut mieux faire... ou pas

Présenté par l'entourage de Macron comme l'anti-Blanquer, le nouveau ministre de l'Éducation Pap Ndiaye vient de se mettre à dos une bonne partie de ceux qu'il était censé séduire, les enseignants.

Dans le cadre d'une longue interview accumulant les poncifs sur le nécessaire bien-être des élèves et des équipes éducatives, le combat contre les inégalités scolaires, le tout surmonté de l'inévitable « mobilisation forte sur l'écologie dans toutes ses dimensions », Pap Ndiaye a dévoilé une politique de ministre macroniste.

Tout d'abord rien ne change, ni dans le catastrophique système de poursuite des études Parcoursup, ni dans la réforme des lycées contestée par ceux qui la vivent.

Certes, il promet que les salaires, si insuffisants qu'ils ne suscitent guère de vocations, seraient peut-être revalorisés à hauteur de 2 000 euros pour les débutants, mais sans que le

manque à gagner des autres travailleurs de l'enseignement, dû au blocage de ces dernières années, soit même évoqué. Pour ceux-là, le refrain bien connu du « travailler plus pour gagner plus » est de nouveau entonné, puisqu'il est question « d'une part salariale conditionnée à des tâches nouvelles ». Et surtout la gestion des absences des enseignants inférieures à deux semaines est renvoyée à leurs collègues: ils seraient censés compenser les heures de cours manquantes, à charge de revanche.

La tentative, si elle n'est pas nouvelle, est grossière. D'une part, elle est impossible à mettre en œuvre en pratique tant les emplois du temps sont complexes, d'autant plus que, dans le second degré en particulier,

les spécialités de chacun ne sont pas interchangeables. De plus, exiger d'un travailleur malade qu'il compense ses jours d'absence est scandaleux.

La réalité que ce ministre, à la suite des précédents, fait mine d'ignorer, c'est le manque évident d'adultes pour encadrer les jeunes dans les établissements scolaires. La moyenne d'élèves par classe, bien trop élevée pour que chaque jeune y trouve toujours son compte, est de 25 à 26 au collège, et de 30 à 40, dans certaines spécialités, en lycée général. Quant aux classes de primaire, leur effectif augmente puisque, dans la région parisienne par exemple, il manque dans ce secteur 1 700 enseignants. Et cela sans parler des adultes autres qu'enseignants, dont le recrutement est également tari.

Nulle part il n'est question des embauches massives qui seraient

Apprentissage : du travail de pro... patronat

Les ministres et le président lui-même vont répétant que leur action a fait baisser le chômage, en particulier en développant l'apprentissage. La Cour des comptes, organisme officiel s'il en est, a publié le 15 juin un rapport éloquent à ce propos.

En réformant les conditions de l'apprentissage, son financement et son organisation, la loi de septembre 2019 a effectivement fait exploser le nombre d'apprentis, passé de 300 000 à 800 000 en quelques années. Mais il y a fallu un doublement des aides de l'État, jusqu'à plus de 11 milliards d'euros l'an passé. Le gouvernement a même prolongé en mai l'aide spécifique versée aux entreprises embauchant des apprentis par temps de Covid.

Sur les 800 000 apprentis recensés aujourd'hui, 150 000 seulement sont des adolescents qui passent leur CAP en travaillant chez un patron où ils apprennent leur métier. Près de 100 000 en revanche sont des adultes, détenteurs d'un diplôme de niveau bac plus 5, le plus souvent dans le tertiaire, et

qui travaillent pour améliorer encore leur qualification. Le nombre d'apprentis de niveau CAP stagne et celui des diplômés et très diplômés augmente. Tous sont soumis à la grille de salaire des apprentis, laquelle, sauf exception locale, n'excède pas le smic, pour les plus vieux et au bout de deux ans, étant bien entendu que l'employeur est dispensé de toute cotisation sociale.

La loi macronienne sur l'apprentissage n'a pas permis à beaucoup plus de jeunes de milieu populaire d'apprendre la boulangerie ou la mécanique auto auprès d'un artisan compétent et paternel, comme le veut l'image d'Épinal et, parfois, la réalité. Il est toujours aussi difficile pour des jeunes des milieux les plus populaires, sans relations

ou déscolarisés, de trouver des maîtres d'apprentissage. Les déclarations et la propagande gouvernementales n'y ont rien changé. Cette loi a en revanche fourni aux grandes entreprises des travailleurs diplômés, compétents, acceptant d'être sous-payés en attendant une hypothétique embauche.

Cette disposition pompeusement qualifiée de loi sur le droit de choisir son avenir professionnel aura donc surtout servi à faire baisser, aux frais de la collectivité, les salaires d'embauche des jeunes les plus qualifiés. Elle a donc contribué, comme tant d'autres mesures, à réduire la part de la richesse produite qui revient aux travailleurs. Quant à la résorption statistique du chômage, c'est une autre histoire et on pourrait plus justement la qualifier de hausse de la précarité.

En matière de services rendus au patronat, Macron et son équipe ne sont pas des apprentis.

Paul Galois



nécessaires, pas plus que du rattrapage du pouvoir d'achat perdu. La prise de position du ministre revient donc à rejeter la faute sur

le personnel en place et à poursuivre la dégradation des conditions d'étude et d'enseignement.

Viviane Lafont

Étudiants : la précarité s'aggrave

Mise en évidence par les associations caritatives lors de la crise du Covid, la hausse du nombre d'étudiants ayant recours à l'aide alimentaire se poursuit et leur précarité s'aggrave.

L'association Linkee, qui distribue des colis alimentaires à plus de 15 000 étudiants en Île-de-France, vient de publier une enquête réalisée auprès de 3 200 bénéficiaires. Elle révèle que la part de ceux à qui il reste moins de 50 euros pour finir le mois une fois le loyer et les factures payés est passée de 50 % à 65 % en un an. Parmi ces jeunes, un sur trois ne dispose pas d'un ordinateur personnel et près d'un sur deux saute des repas faute d'argent. 58 % affirment avoir déjà renoncé à des soins médicaux.

De la baisse des aides au logement à la fin des repas à un euro pour les non-boursiers lors de la dernière rentrée universitaire, toutes les mesures prises par le pouvoir en place indiquent aux étudiants ce que valent ses propos lorsqu'il prétend que l'éducation est sa priorité.

Et ce n'est pas l'augmentation de 2 % des bourses, bien insuffisante alors que l'inflation officielle s'élève déjà à 5,8 %, qui améliorera la situation des jeunes étudiants issus des milieux populaires.

David Mencas

Lisez Lutte de classe revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 225 (juillet-août 2022) :

- **Après les élections législatives, un système parlementaire enlisé**
- **L'extrême gauche aux élections législatives**
- **La progression de l'extrême droite en Guadeloupe et en Martinique**
- **Lutte ouvrière dans le mouvement trotskyste**
- **Les révolutionnaires face à la guerre en Ukraine**
- **Espagne : radicale ou pas, la gauche désarme les travailleurs**
- **Soudan : trois ans de révolte contre la dictature militaire et face à l'ordre impérialiste**

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.

Carburants : les pétroliers prélèvent leur dîme

Bruno Le Maire voudrait-il faire payer les pétroliers ? Lundi 27 juin, il a demandé à TotalÉnergies de baisser le prix de l'essence, oubliant de dire que la compagnie pétrolière avait déjà annoncé qu'elle ferait à nouveau un rabais de 10 centimes en juillet et août.

Les prix des carburants ont atteint des niveaux jamais vus à cause de la spéculation sur les prix du pétrole, mais aussi celle sur les prix de l'essence et du diesel. C'est cette spéculation qui a fait qu'en France, le diesel s'est retrouvé à plusieurs reprises plus cher que l'essence. La raison en est que le diesel étant en grande partie importé de Russie, avec la guerre en Ukraine, les spéculateurs ont parié spécifiquement sur sa hausse.

Mais l'augmentation des prix des carburants a aussi commencé bien avant la guerre. Et cela est dû aux marges énormes des

raffineurs. Habituellement, ces marges étaient de 2 à 5 centimes par litre de carburant raffiné. En un an, elles ont été multipliées par cinq ou plus pour atteindre plus de 25 centimes par litre.

Dans tous les pays, les raffineries sont en surchauffe car les compagnies pétrolières n'y font quasiment plus d'investissements depuis des années. Aux États-Unis, la dernière ouverture d'une raffinerie majeure remonte à 1977. Seuls cinq nouveaux sites ont été inaugurés ces vingt dernières années. La plus grosse raffinerie du monde, qui se trouve en Inde, date de 1999. Cette politique est

un choix des groupes pétroliers pour faire monter les prix. Et la crise du Covid, comme la « transition écologique », leur ont en plus servi de prétexte. Ils ont profité des confinements en Europe et aux États-Unis pour mettre définitivement à l'arrêt certaines raffineries. Et, au nom de la lutte contre le réchauffement climatique, ils ont transformé des raffineries en sites producteurs de biocarburant. En France, TotalÉnergie l'a fait avec celle de Grandpuits, en Seine-et-Marne.

Bruno Le Maire a interpellé le PDG de TotalÉnergie, copiant Joe Biden qui, une semaine avant, avait grondé les dirigeants d'ExxonMobil, Chevron, BP et Shell. C'est de la poudre aux yeux. Les gouvernements ont laissé faire les pétroliers. Pourtant, ils sont sûrement, en grande partie, à l'origine



de l'inflation actuelle. Les hausses de l'énergie se sont répercutées dans tous les secteurs de l'économie. Le directeur général d'ExxonMobil l'a lui-même presque reconnu lorsqu'il a déclaré que « l'environnement de marge très, très élevée »

du raffinage n'est pas « bon pour les économies du monde entier ».

Mais si c'est bon pour les actionnaires d'ExxonMobil et ceux des autres majors pétrolières, il n'y a pas de raison que cela s'arrête...

Pierre Royan

Ministères : un projet boîte à sardines

Jeudi 23 juin, environ 150 salariés des services statistiques du ministère du Travail (Dares) et de la Santé (Drees), ainsi que de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), se sont mis en grève.

Ils dénonçaient un plan d'économies par la réduction des surfaces disponibles et l'augmentation du nombre de personnes par bureau, qui détériorerait nettement leurs conditions de travail.

« Cette affiche est plus grande que nos futurs bureaux », « non au projet boîte à sardines » : avec leurs pancartes, leurs slogans et leurs chants improvisés, la centaine d'entre eux qui se sont rassemblés au ministère de la Santé ne sont pas passés inaperçus, dans ce bâtiment plus habitué à voir passer les manifestations qu'à vibrer de l'intérieur au son du mégaphone.

À la Drees, où les bureaux de deux ou trois sont la norme, plus de la moitié des salariés seraient versés dans des bureaux de cinq, six, voire huit ou neuf personnes. Le bruit engendré par les multiples réunions désormais tenues à distance, l'augmentation prévisible du télétravail subi, le renvoi des stagiaires et des apprentis au sous-sol, l'accumulation de mensonges et de demi-vérités de la direction des ministères... tout cela a conduit les salariés de la Dares et de la Drees à multiplier les assemblées générales ces dernières

semaines.

À la Drees, un comité de mobilisation s'est rapidement constitué – regroupant représentants du personnel, syndiqués et non-syndiqués –, lançant une pétition diffusée de la main à la main qui a vite recueilli 700 signatures et multipliant les diffusions de tracts afin d'alerter les travailleurs des autres services visés par cette réorganisation.

Après avoir discuté du compte-rendu de leur délégation chargée de remettre la pétition et d'exposer les revendications aux autorités, les manifestants – pour la plupart des jeunes qui se mettaient en grève pour la première fois – ont décidé à l'unanimité de revenir la semaine suivante pour convier les salariés du site central du ministère à une assemblée générale commune.

Pour faire reculer l'administration sur ce projet qui concerne directement plus de 2 000 travailleurs, il va falloir continuer à élargir la contestation et mobiliser toutes les énergies disponibles. Mais, de l'avis de tous les participants, pour une première journée de grève, c'était une belle journée!

Correspondant LO

Travailleurs sociaux : en colère et dans la rue

Le 31 mai, plusieurs milliers de travailleurs sociaux ont manifesté à Paris comme dans le reste de la France.

Suite aux précédentes mobilisations, le gouvernement promet d'élargir quelques mesures du Ségur : ce serait 183 euros de complément de traitement indiciaire pour ceux de la fonction publique, complément pouvant être supprimé ou réduit à tout moment!

Quant aux collègues du privé, cette prime reste soumise au bon vouloir des employeurs, qui se renvoient la balle entre associations et conseils départementaux, mettant une série de conditions préalables à son paiement. Dans certaines

structures, comme à la Croix-Rouge, la prime est promise... mais toujours pas versée.

De plus, les travailleurs de l'entretien, des services techniques, des secteurs administratifs qui travaillent dans le social sont exclus de ces dernières mesures, ce qui est totalement injuste, et il y a de quoi renforcer la colère et le sentiment de mépris ressenti. Les syndicats CGT, FO et SUD ont refusé de signer l'accord, qualifié de « revalorisation en poudre de perlinpinpin »! Comme le disait une travailleuse

qui prend en charge les migrants à Roissy : comment bien s'occuper des autres, quand nous-mêmes, avec nos petites payes, avons du mal à assumer le bien-être de nos enfants?

Les salaires sont bloqués depuis plus de dix ans, la charge de travail augmente avec les problèmes sociaux qui se multiplient tandis que les services sont en sous-effectif permanent. Dans certains secteurs comme la protection de l'enfance, celui-ci est si criant qu'il est fait appel à des intérimaires. Pourtant, tout le monde sait que le travail avec des enfants en difficulté nécessite une stabilité pour établir des liens de confiance.

Les travailleurs sociaux ont le sentiment de travailler dans l'urgence et de ne pas pouvoir assumer leurs fonctions de manière satisfaisante. Ils ressentent le mépris des directions et cela suscite de la colère. Il faut des embauches pérennes et, avec les prix qui flambent, une vraie augmentation de salaire, d'au moins 300 euros.

Correspondant LO



États-Unis : les droits des femmes bafoués

Par son arrêt du 23 juin ne reconnaissant plus le droit à l'avortement, la Cour suprême des États-Unis a nié clairement le droit des femmes à décider de ce qu'elles font de leur corps.



Cette institution, au sommet du système judiciaire du pays le plus riche, qui pose en défenseur des droits démocratiques dans le monde, met la santé des femmes, leur bien-être physique, psychologique et social à la merci des dirigeants de chaque État américain, dont beaucoup sont de fief réactionnaires gouvernant au nom de préjugés religieux.

Des lois locales interdisant l'avortement étaient jusqu'à présent suspendues par l'arrêt de 1973 «Roe vs Wade». Elles sont immédiatement

reentrées en application, amenant par exemple les dernières cliniques du Missouri ou du Mississippi pratiquant l'IVG à fermer leurs portes. Bientôt, l'avortement sera criminalisé d'une façon ou d'une autre dans la moitié des États-Unis. C'est une revanche pour des autorités qui avaient été obligées, il y a cinquante ans, sous la pression de larges mouvements contestataires, de reconnaître aux femmes le choix de donner ou pas la vie.

L'arrêt de 1973 n'a pourtant jamais été une garantie pour les femmes de pouvoir

avorter. Dans de vastes zones du pays, il n'y a plus de cliniques pratiquant les avortements depuis de nombreuses années, soit par manque de moyens financiers, soit par peur des attentats de l'extrême droite religieuse qui, au nom de la «défense de la vie», a été jusqu'à l'assassinat.

En 1976, l'amendement proposé par le représentant républicain Hyde interdisant le remboursement de la plupart des IVG par Medicaid, l'assurance médicale fédérale pour les familles pauvres, a été voté par un Congrès à majorité démocrate. C'est ainsi que 300 000 femmes –évaluation de 1980– n'ont plus pu avorter en sécurité, renvoyées pour beaucoup à des méthodes non médicalisées, moins chères mais beaucoup plus dangereuses. Depuis, jamais le Parti démocrate, qui fait pourtant du droit à l'avortement un argument électoral, n'est revenu sur cette disposition qui rend théorique ce «droit» pour les adolescentes, les travailleuses ou les mères seules qui n'ont pas les 700 à 1500 dollars nécessaires pour cette intervention.

Au moment où les effets de l'inflation sur le niveau de vie de nombreux électeurs le mettent en difficulté, Biden s'est dit attristé par la décision de la Cour suprême, tout en ne proposant rien d'autre que

de voter pour les démocrates aux élections intermédiaires de novembre prochain. Les défenseurs du droit à l'avortement auraient tort de s'en remettre à cette perspective et à ce président, catholique fervent, qui a souvent exprimé sa réticence à reconnaître ce droit élémentaire.

Il faudra bien autre chose pour contrer la campagne permanente menée contre l'avortement par des forces réactionnaires, souvent religieuses, qui sont largement relayées au sein du Parti républicain. À coups de millions de dollars, de grandes entreprises –Coca Cola, General Motors, Amazon...– ont financé la propagande encourageant des juges nommés à vie à renverser l'arrêt de 1973. Comme dans tous les pays et à toutes les époques où ce droit a été réprimé, cela provoquera des avortements clandestins, aux conséquences souvent dramatiques.

Les prochaines cibles annoncées des cliques réactionnaires sont maintenant la contraception et les droits des homosexuels. Ils étaient criminalisés il n'y a pas si longtemps.

L'arrêt de la Cour suprême s'inscrit dans un courant prêt à toutes les remises en cause et qui pourrait ne pas s'arrêter là. Le droit de grève ou de former des syndicats, le droit



de vote des Noirs eux aussi n'ont été acquis qu'au travers de luttes importantes et ils ne bénéficient pas davantage de garanties légales que celui qui vient d'être attaqué.

Les droits des femmes, des travailleurs, de la population pauvre sont liés parce qu'ils ont en commun d'avoir été conquis dans une société dirigée par une bourgeoisie qui ne peut maintenir sa domination qu'en entretenant les préjugés les plus réactionnaires. Les hommes qu'elle porte au pouvoir n'ont de cesse que de revenir sur ce qu'ils ont dû concéder sous la pression à un certain moment.

On ne peut y répondre qu'à travers des luttes pour instaurer ou réinstaurer un rapport de force plus favorable aux opprimés. Mais, en fait, c'est tout cet ordre social, qui réurgite sans cesse une barbarie mal digérée, qui doit être renversé.

Lucien Déroit

Les frontières tuent

À San Antonio, au Texas, 46 personnes ont été retrouvées mortes le 27 juin dans la remorque d'un camion ou à proximité en essayant d'échapper à la chaleur suffocante. Seize autres ont été transportées à l'hôpital.

Il est probable que les victimes soient des migrants, dont certains venus du Guatemala, qui n'ont trouvé que

ce moyen-là pour passer la frontière entre le Mexique et les États-Unis. Ce n'est pas la première fois qu'une telle

catastrophe humaine se produit car les autorités américaines ont déclaré la guerre aux migrants sans papiers et envoient des patrouilles les traquer. Le remplacement de Trump, l'obsédé du mur frontalier, par Biden n'a rien changé à cette chasse à l'homme permanente. Cela n'a pas empêché le gouverneur républicain du Texas de commettre un tweet ignoble prétendant, contre toute évidence, que la tragédie était due à «la politique meurtrière des frontières ouvertes» de Biden.

Au contraire, derrière des postures en apparence opposées, démocrates et républicains font de la lutte contre l'immigration un de leurs chevaux de bataille. C'est une politique criminelle.

L. D.



Le mur à Tijuana.

Italie : l'exploitation fait le buzz

En Italie, une vidéo publiée sur TikTok par une jeune travailleuse de la région de Naples est devenue virale en quelques heures. Francesca, 22 ans, y révèle ses échanges de textos avec la patronne d'un magasin à propos d'un emploi de vendeuse.

280 euros par mois, pour des journées de dix heures et plus, six jours sur sept : voilà la «généreuse» offre d'emploi que Francesca décline d'un poli «Je ne suis pas intéressée», s'attirant le message de réponse : «Vous, les jeunes d'aujourd'hui, vous n'avez vraiment pas envie de travailler!»

En Italie comme ailleurs, la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les bars, les restaurants, mais aussi le commerce,

suscite des commentaires politiques dénonçant les dispositifs d'aide, le RSA en France ou le revenu de citoyenneté en Italie, etc., qui «n'incitent pas à accepter le travail». La vidéo de Francesca et l'avalanche de témoignages et de commentaires de travailleurs, jeunes et moins jeunes, qu'elle provoque montrent que c'est l'exploitation que ceux-ci n'acceptent pas.

Nadia Cantale

Grande-Bretagne : la grève des cheminots montre la voie

Mardi 21, jeudi 23 et samedi 25 juin, des dizaines de milliers de cheminots ont fait grève en Grande-Bretagne pour des augmentations de salaire et contre des suppressions d'emplois.

Mardi 21, paralysant les transports dans la capitale, la grève des employés du métro a été un des moments marquants de cette grève, d'une ampleur jamais vue depuis trente ans.

La principale revendication des grévistes est une hausse des salaires de 7 % pour faire face à l'inflation, qui est en fait déjà en train de dépasser la barre des 10%. Ils s'opposent aussi à un plan de 3500 suppressions d'emplois chez Network Rail, structure publique créée en 2002 pour reprendre la maintenance des infrastructures que la privatisation du rail, en 1993-1994, avait sévèrement dégradée. Ils dénoncent enfin la fermeture programmée des guichets dans les gares, ainsi que la dégradation des conditions

de travail et le bas niveau des pensions de retraite.

Pendant cette semaine de grèves, le gouvernement conservateur de Boris Johnson a accusé les cheminots d'être des égoïstes, qui saboteraient une indispensable réforme et modernisation du rail. Il a menacé de durcir la législation en facilitant le recours aux intérimaires pour assurer un service minimum et en augmentant les amendes infligées aux syndicats en cas de grève illégale.

Quant aux médias, les plus réactionnaires en tête, ils ont répété en boucle que le salaire médian dans les chemins de fer serait de 44000 livres (51000 euros) par an, sans bien sûr préciser que ce calcul inclut directeurs, cadres et conducteurs, et

qu'il n'inclut pas certains des agents les moins bien payés, comme les femmes de ménage. Ils ont tenté de malmenier Mick Lynch, le secrétaire national du syndicat des transports RMT, qui, en leur tenant tête, est devenu en quelques jours une célébrité que désormais de nombreux travailleurs verraient bien Premier ministre!

Du côté de l'opposition, le leader du Parti travailliste, Keir Starmer, a menacé de représailles tout député Labour qui serait vu sur un piquet de grève. Il ne veut évidemment pas être soupçonné de soutenir les luttes des travailleurs alors qu'il n'aspire qu'à revenir au pouvoir pour gérer les affaires de la bourgeoisie.

Heureusement, sur les piquets de grève, les cheminots ont eu droit à des marques de soutien autrement valables : celles de travailleurs se reconnaissant dans leur combat. Ainsi, devant la grande



Grévistes à Preston, le 21 juin.

gare londonienne de King's Cross, des enseignants, des soignants ou encore des postiers ont tenu à apporter aux grévistes à boire ou à manger, à se tenir à leurs côtés sur le piquet le temps d'une discussion. De telles scènes se sont reproduites aux quatre coins du pays.

La grève a été réussie bien qu'elle ait été appelée par un seul syndicat (le RMT), qu'elle n'ait touché que 13 des 22 compagnies ferroviaires, et pas toutes les catégories du personnel. La démonstration est d'autant plus parlante : sans les travailleurs, rien ne fonctionne, et quand ils entrent en

lutte ensemble, leur force de frappe est immense.

En se dressant contre les bas salaires et les licenciements, les cheminots pourraient encourager d'autres catégories de travailleurs à voter la grève prochainement, en particulier dans le transport aérien, les services postaux, l'éducation et la santé, où les salaires sont aussi à la traîne. Au-delà des grèves sectorielles qui se profilent, face à une hausse des prix qui frappe l'ensemble des classes populaires, c'est bien une grève de tout le monde du travail qui est à l'ordre du jour.

Thierry Hervé

Équateur : mobilisation populaire contre la vie chère

Depuis le 13 juin, Quito, la capitale de l'Équateur, et plusieurs villes de province sont quasiment paralysées par des milliers de manifestants qui dénoncent la vie chère et affrontent les forces de police.

Cette protestation a été lancée par la principale force d'opposition du pays, la Confédération des nations indigènes (CONAIE). Dans le passé, elle a participé aux soulèvements qui ont renversé trois présidents entre 1997 et 2005 et organisé en 2019 des manifestations violemment réprimées contre le président d'alors Lenin Moreno.

Cette confédération a appelé à la grève nationale autour de dix revendications, et d'abord la baisse des prix des carburants et combustibles, qui ont considérablement augmenté. Le prix du gallon a doublé, provoquant une inflation généralisée. La seconde revendication est le contrôle des prix des aliments puisque même la banane, dont l'Équateur est l'un des principaux producteurs, devient inaccessible. Viennent ensuite des remises de dette pour les plus pauvres, l'augmentation des budgets santé et éducation,

la non-privatisation des services publics, des prix équitables pour les agriculteurs pauvres et la révision de projets de concessions minières et pétrolières sur les territoires indigènes.

Cette mobilisation contre la cherté de la vie prend la forme de barrages sur les principales routes du pays,

bloquant les accès aux villes et une grande partie de l'activité économique. Des milliers de manifestants ont aussi quitté leurs villages, hissés sur des camions, pour investir la capitale.

Guillermo Lasso, le président actuel, conservateur et ex-banquier, a d'abord pensé venir à bout du mouvement par la force. Il a traité les manifestants de terroristes et décrété l'état d'urgence dans le pays et le couvre-feu dans

les six régions les plus touchées par la mobilisation, chargeant l'armée de le faire respecter et provoquant ainsi la mort de plusieurs manifestants. Il a fait arrêter le leader de CONAIE, Leonidas Iza, et fait occuper le Centre culturel indigène de Quito que les manifestants entendaient utiliser pour organiser une assemblée populaire.

Le mouvement n'en a pas moins continué. Les manifestants ont tenté d'investir le Parlement et le ministère de la Justice, ce qui n'a pas été sans heurts. Les villes d'Otovalo, dans le Nord, de Puyo, dans l'Est, vers l'Amazonie, ont été totalement coupées du reste du pays. À Santiago et à Guayaquil, la capitale économique, les organisations étudiantes et syndicales ont manifesté en soutien des revendications du mouvement. Le gouvernement a dû reculer sur certains points. Les manifestants peuvent désormais utiliser le Centre culturel de Quito. Leonidas Iza a été libéré et l'état d'urgence annulé.

Le président doit aussi faire face à une demande de

destitution de l'opposition parlementaire, proche de l'ex-président de gauche Rafael Correa. Élu il y a un an, Lasso est déjà très impopulaire car sa corruption a été rendue publique par les Pandora Papers : il a utilisé pas moins de quatorze sociétés offshore pour échapper au fisc. Et cela alors que l'économie est en crise profonde. 40% de la population vit dans une pauvreté quasi absolue, qui s'est accentuée dans la période du Covid. Les hôpitaux ferment des services faute de médicaments et suppriment du personnel pour faire des économies. Et toute une partie de la population n'a pas accès à l'éducation.

Dimanche 26 juin, Lasso, tentant de faire bonne figure, a pris la parole à la télévision pour donner l'impression d'entamer le dialogue, tout en maintenant les forces de répression sur le terrain. Il a annoncé une petite baisse du prix des carburants de 10 centimes. Pour les manifestants, c'est la preuve que la mobilisation peut payer et qu'il faut donc la poursuivre.

Antoine Ferrer



OTAN : en ordre de bataille contre la Russie

Dans la foulée du sommet du G7 en Bavière, les dirigeants des grandes puissances organisaient à Madrid, du 28 au 30 juin, un sommet de l'OTAN, l'organisation militaire de l'Atlantique Nord, qui constitue l'un des bras armés de l'impérialisme américain.

L'arrière-fond de ces deux sommets des brigands qui dirigent la planète est la guerre qui oppose, par Ukraine interposée, la Russie de Poutine aux États-Unis et à leurs alliés. Si, lors du G7, les dirigeants occidentaux ont fait de la diplomatie, en noyant leur volonté d'isoler et d'affaiblir la Russie dans des considérations économiques ou humanitaires, la réunion de l'OTAN était destinée à mettre leurs armées en ordre de bataille.

Dans les années consécutives à l'éclatement de l'Union soviétique, l'OTAN n'a cessé d'avancer ses pions autour de la Russie, pour faciliter l'accès des capitalistes occidentaux à ses immenses ressources et à son marché. En même temps, dans les premières années de restauration d'un pouvoir fort, et malgré les méthodes brutales de Poutine, la Russie restait un

«partenaire stratégique» pour l'OTAN. Poutine était régulièrement invité aux sommets du G7. Les relations diplomatiques se sont dégradées en 2014, quand les États-Unis ont aidé un gouvernement nationaliste pro-occidental à prendre le pouvoir à Kiev, poussant les russophones du Donbass à faire sécession. Désormais, les chefs de l'OTAN désignent la Russie comme «la menace la plus importante et la plus directe pour notre sécurité». Et ils en tirent les conclusions pratiques.

Depuis l'invasion russe de l'Ukraine, les pays membres de l'OTAN ont livré massivement des armes au gouvernement Zelensky, tout en veillant à ne pas s'impliquer eux-mêmes comme belligérants. Après le retrait partiel de l'armée russe du nord de l'Ukraine, les dirigeants américains ont changé de ton, affichant

leur volonté d'affaiblir durablement la Russie et promettant aux Ukrainiens, qui fournissent les combattants, et donc les morts, qu'ils «seront à leurs côtés jusqu'à ce que le combat soit terminé». Si l'adhésion de l'Ukraine à l'OTAN n'est pas à l'ordre du jour, ses parrains veulent remplacer son armement ex-soviétique par des «armes modernes du type OTAN».

Les uns après les autres, les États membres de l'OTAN augmentent leur budget militaire pour le porter à plus de 2% de leur PIB. Malgré l'opposition, finalement levée, du président turc Erdogan, qui les accuse de trop soutenir ses opposants kurdes et essaie d'obtenir des compensations, la Suède et la Finlande vont rejoindre l'OTAN.

Le secrétaire général de l'organisation vient d'annoncer que celle-ci va porter de 40 000 à «bien plus de 300 000» le nombre de soldats de la force de réaction, c'est-à-dire de soldats immédiatement prêts au combat. Ces troupes vont être redéployées, avec la création

de huit groupements tactiques dans les pays voisins de la Russie, pays Baltes, Pologne, Roumanie, Hongrie, Slovaquie et Bulgarie. En plus des États-Unis, d'autres puissances installent des bases permanentes dans ces pays. Ainsi une base militaire destinée à accueillir jusqu'à 5 000 soldats français, leurs armes lourdes et même un système de radars, sera bientôt opérationnelle en Roumanie.

Même si une partie de ces annonces est encore un affichage des dirigeants occidentaux pour montrer leurs muscles, et même s'ils répètent depuis le 24 février que l'OTAN n'est pas en guerre contre la Russie, ils se préparent ouvertement à la faire. Ils préparent surtout leurs populations à «mourir pour nos valeurs», c'est-à-dire pour les intérêts de leurs capitalistes.

Xavier Lachau



Manifestation contre le sommet de l'OTAN, à Madrid, le 26 juin.

Espagne : Sanchez et l'UE assassinent à Melilla



Policiers espagnols et marocains face à des migrants.

De l'époque coloniale, l'Espagne a gardé deux enclaves au Maroc, face au détroit de Gibraltar : Ceuta et Melilla. Ces deux villes de quelques dizaines de milliers d'habitants situées sur le continent africain offrent ainsi aux migrants l'espoir d'un accès à l'Union européenne et d'une vie meilleure.

Les deux enclaves sont devenues ces dernières décennies de véritables forteresses, encerclées par des clôtures, des miradors, des barbelés et les forces policières, espagnoles comme marocaines.

Vendredi 24 juin, à Melilla, où trois clôtures se succèdent sur 14 kilomètres, plusieurs milliers de migrants africains ont essayé de passer du côté espagnol, pour rejoindre le centre où déposer

leur demande d'asile. Au moins 37 migrants seraient morts dans cette tentative, et des dizaines auraient été blessés, selon les ONG, sous les coups de la police marocaine ou en tombant des clôtures qui font plusieurs mètres de haut. La police espagnole dit ne pas avoir participé à cette répression, mais elle a été plus que complice en repoussant les migrants par ses charges et en laissant la police marocaine faire le sale travail en territoire espagnol. Du côté marocain, les migrants arrêtés ont été parqués sur quelques mètres carrés, entassés les uns sur les autres, tabassés et laissés sans soins ni nourriture pendant des heures.

Les images de ces heurts, filmés par une ONG, sont passées sur les réseaux sociaux et ont indigné de nombreux Espagnols, donnant lieu à des rassemblements importants dans les grandes villes.

Les morts qui s'accumulent en mer Méditerranée –plus de 3 000 en 2021 selon

l'ONU– sont le résultat d'une politique assumée des dirigeants des pays riches, et notamment de Pedro Sanchez, Premier ministre socialiste d'Espagne. Ce dernier a reconnu «le travail extraordinaire de la gendarmerie marocaine» qui, «en coordination avec les forces de sécurité espagnoles», a essayé de freiner «un assaut violent et organisé par les mafias qui trafiquent les êtres humains». Son gouvernement, qui se qualifie lui-même «le plus progressiste de l'histoire», compte des ministres du parti Podemos et du Parti communiste mais, sur la question des migrants, il se montre aussi abject que les autres. Comme ses compères européens le font avec la Turquie et la Libye, Sanchez cherche à externaliser la gestion de la frontière en finançant la police marocaine et en multipliant les accords pour le renvoi à chaud des migrants, autrement dit en sous-traitant le sale travail. En échange des bons services rendus par la dictature

marocaine, Sanchez a approuvé, il y a quelques mois, la position du Maroc sur le Sahara occidental, qu'il veut s'approprier contre le droit des Saharouis à décider de leur sort. Les ministres de la coalition de gauche dite radicale, qui appuient le gouvernement, en sont réduits à se pincer le nez et à demander une enquête, comme si ce qui s'est passé était un accident!

Au-delà du gouvernement espagnol, tous les gouvernements des pays riches européens sont complices pour mener une véritable guerre aux populations pauvres qui tentent de migrer vers le continent européen.

Les pays riches ne pourront pas contenir la misère du monde, même derrière des kilomètres de murs. Essayer d'empêcher des pans entiers de l'humanité de se déplacer pour tenter de survivre fait partie de la barbarie d'un système économique et politique qu'il faut à tout prix renverser.

Adrien Baye

Juin-juillet 1922: 1^{er} congrès de la CGTU

Il y a cent ans, du 26 juin au 1^{er} juillet 1922, la CGTU tenait son premier congrès, à Saint-Etienne, entérinant la scission du mouvement syndical entre les réformistes de la vieille CGT et les révolutionnaires de cette nouvelle CGT unitaire.

La lutte entre les deux tendances était aussi vieille que la CGT, et aussi vieille en fait que le mouvement ouvrier. Dans la CGT d'avant 1914, la tendance révolutionnaire, très minoritaire, était regroupée autour de l'équipe de la *Vie ouvrière*, périodique animé entre autres par Pierre Monatte et Alfred Rosmer. Elle cohabitait sans trop de heurts avec une tendance ouvertement réformiste, très minoritaire également, et une majorité se réclamant d'un syndicalisme pur restant loin de la politique. Les statuts de la confédération n'en proclamaient pas moins combattre pour l'expropriation des capitalistes et la réorganisation de la société sous la direction des travailleurs.

1914, la trahison des réformistes

Mais, en août 1914, les révolutionnaires en paroles et les vrais bureaucrates se rallièrent à l'Union sacrée derrière l'État, les généraux et le capital financier et appelèrent les travailleurs à soutenir la guerre et à accepter d'aller égorger leurs frères allemands sur les champs de bataille. Cette trahison du sommet des organisations ouvrières reflétait leur intégration dans la société bourgeoise et se retrouvait dans tous les pays impérialistes.

Les internationalistes, dont Monatte et Rosmer, furent isolés, pourchassés, envoyés au front, voire emprisonnés. Les majoritaires, ceux qui tenaient l'appareil, se familiarisèrent avec les joies des bureaux ministériels, la collaboration de classe, les décorations et les avantages sociaux. Ils n'allaient plus en perdre le goût.

La remontée de la combativité ouvrière à partir de 1915, puis les mutineries sur le front, la révolution russe de 1917 et la vague révolutionnaire qui suivit en Europe changèrent les rapports de force. À la fin de la guerre, la division du mouvement ouvrier mondial entre les internationalistes partisans de la révolution russe et de l'Internationale

communiste, et les socialistes et syndicalistes d'union sacrée, soutiens de leur propre bourgeoisie et de l'ordre social, traversa aussi la CGT.

Depuis la guerre, l'effectif du syndicat avait plus que doublé du fait de la poussée ouvrière, alors même que la direction réformiste avait sabordé la grève des métallurgistes en 1919 et celle des cheminots en 1920. Les nouveaux adhérents étaient souvent de tendance radicale et, lors des congrès, leur nombre menaçait le pouvoir des bureaucrates. D'autant que les révolutionnaires s'étaient regroupés pour tenter de prendre la direction des opérations et offrir un débouché aux luttes des travailleurs. Cette même poussée révolutionnaire conduisit à la fondation du Parti communiste au tout début de 1921.

La vague révolutionnaire

Au congrès de Lille en 1921, les réformistes ne gardèrent la direction, par 1572 mandats contre 1325, que grâce à leur mainmise sur l'appareil et au trafic des mandats. Craignant de perdre la boutique à la prochaine occasion, ils prirent les devants et commencèrent à bâillonner les syndicats et unions départementales acquis aux révolutionnaires. Bien souvent, ils suscitaient pour cela des syndicats ou des unions départementales fantômes mais fidèles à l'appareil, tactique éprouvée et qui allait avoir un grand avenir.

Rosmer, alors un des dirigeants de l'Internationale communiste et de sa section française, expliquait, suivant en cela Lénine et Trotsky, que le devoir des communistes était de gagner la majorité dans les syndicats de masse existants, pas de constituer à côté d'eux des sectes, aussi pures soient-elles. Monatte, qui n'avait pas encore rejoint le PC mais était alors solidaire de l'Internationale communiste, allait dans le même sens. Mais ils étaient aussi accompagnés de



Congrès de la CGTU.

militants qui, de bonne foi ou pour suivre leur base et conserver leur place, se prononçaient pour la scission et la construction d'une CGT révolutionnaire.

Le débat fit rage durant la fin de l'année 1921 entre les révolutionnaires de la CGT, communistes, syndicalistes révolutionnaires, anarchistes et mille et une autres nuances, sur le fait de créer un nouveau syndicat ou de tenter de prendre la direction de la CGT. Les bureaucrates mirent tout le monde d'accord au mois de novembre en excluant les minoritaires de la fédération des chemins de fer. Onze fédérations et quatorze unions départementales se solidarisaient avec les exclus, constituant de fait une nouvelle confédération dès décembre 1921, avant de réunir le congrès de juin 1922.

La scission syndicale

La quasi-égalité numérique entre les deux confédérations, de deux à trois cent mille adhérents de chaque côté, cachait une

disparité sociale: la vieille CGT gardait entre autres les fédérations de fonctionnaires et surtout la bienveillance des pouvoirs publics; la nouvelle CGTU attirait la jeunesse des bastions prolétariens les plus remuants, mais aussi les attentions de la police.

La lutte de tendance continua dans la jeune confédération, cette fois entre les communistes qui militaient pour l'adhésion à l'ISR, l'Internationale syndicale rouge, organiquement liée à l'Internationale communiste, et ceux qui, tout en affirmant être solidaires de la révolution russe, refusaient cette adhésion. Rosmer et Monatte militaient en faveur d'une fraction communiste disciplinée et cohérente, militant ouvertement et honnêtement dans une organisation syndicale la plus large possible, pour l'adhésion à l'ISR découlant du soutien à la révolution russe et, surtout, pour que le syndicat soit l'instrument des luttes des travailleurs. C'était même dans ce but

que Monatte avait donné son adhésion au PC, orientant l'activité des communistes dans la CGTU et s'occupant de la rubrique ouvrière de *L'Humanité*.

Il restait bien entendu des ouvriers communistes dont le syndicat n'avait pas été exclu et qui étaient adhérents de la vieille CGT. Ils devaient rester dans leur syndicat, y défendre la politique communiste, militer pour l'unité du mouvement sur des bases révolutionnaires et, avant tout, participer aux luttes de leurs camarades et leur offrir une perspective.

La décrue du mouvement révolutionnaire, les défaites successives en Europe, entraînent la montée au pouvoir des bureaucrates en Union soviétique et dans l'Internationale et l'ouverture de la chasse aux trotskystes. Rosmer, Monatte et bien d'autres furent exclus du PCF, et la CGTU se transforma peu à peu en succursale du parti stalinisé. Mais, tout comme le parti, elle resta tout au long des années 1920 et jusqu'au début de la décennie suivante, l'organisation des jeunes travailleurs les plus combattifs, prêts à affronter le patronat et la police, à soutenir les révoltés des colonies, à mettre en avant les femmes travailleuses, à sortir le drapeau rouge en toute occasion. Les dirigeants, eux, devinrent de fervents staliniens. Lors de la réunification avec la CGT réformiste, en 1936, ils allaient se confirmer comme de nouveaux piliers de l'ordre bourgeois.

Paul Galois



Concarneau, 1929. Sur l'une des pancartes: «Vive les Soviets!»

Routiers : face à la rapacité patronale

Les organisations syndicales des transporteurs routiers appelaient à une journée de grève d'avertissement lundi 27 juin, avec comme revendication principale 6% d'augmentation de salaire et l'amélioration des conditions de travail.

ALIC MAROT RADIO FRANCE



Sur le rond-point de Lesquin, le 27 juin.

Beaucoup de ces travailleurs se nomment eux-mêmes « les smicards de la route ». En dehors des primes, des indemnités repas et des heures supplémentaires en pagaille, les conducteurs des monstres que sont les semi-remorques actuels touchent des salaires dérisoires. Et les salariés de la logistique, sans qui rien ne pourrait se faire, sont encore plus mal lotis.

Dans le secteur classé TRM, c'est-à-dire « transporteurs routiers de

merchandises », les statistiques officielles de 2020 recensaient 400 000 salariés pour des entreprises qui totalisaient 52,7 milliards de chiffre d'affaires. Certes, 16% seulement des 33 000 entreprises du secteur comptent plus de 150 salariés. En réalité un très grand nombre sont divisées artificiellement par région en entreprises différentes... mais avec le même nom et les mêmes actionnaires. Et ces géants industriels donnent le ton à toute la profession. Un des plus

gros, l'ex-Norbert Dentressangle, rebaptisé XPO pour faire plus neutre, regroupe 55 000 salariés et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 4 milliards d'euros.

Alors, les pleurs des ministres sur les malheurs des plus petits servent à cacher l'appétit des plus gros. Les « petits » qui, peuvent d'ailleurs, eux aussi, se montrer après au gain contre leurs salariés, sont victimes de leurs donneurs d'ordres, les grosses compagnies industrielles ou commerciales. C'est la loi du système, mais elle ne justifie en aucune façon que les salariés doivent survivre avec des payes de misère.

Oui, les travailleurs doivent penser d'abord à eux et à leurs intérêts. Ce sont eux qui créent les richesses, ils ont le droit, et même le devoir, de garantir leur droit à une vie digne, et donc avec des salaires largement revalorisés et garantis. Ce problème est d'ailleurs celui de l'ensemble de la classe ouvrière. Et ce qui inquiète le patronat et les tenants du pouvoir, c'est qu'en ayant des revendications uniques les centaines de milliers de travailleurs du transport peuvent d'autant plus représenter une force.

Paul Sorel

Stellantis : Tavares veut fermer l'usine de Douvrin

Après les manifestations d'avril et de mai 2021 contre la fermeture annoncée du site de production de moteurs et le transfert d'un moteur hybride en Hongrie, le PDG du groupe, Carlos Tavares, avait annoncé que le moteur 3 cylindres EB serait maintenu dans sa prochaine version (Gen 3) à l'usine de Douvrin, l'ex-Française de Mécanique.

À l'approche des congés, la direction vient de donner un nouveau coup de poignard dans le dos des salariés. Ce moteur EB Gen3 ne sera finalement pas produit sur le site de Douvrin mais continuera à l'être dans d'autres usines du groupe. C'était un mensonge de plus de la part de Tavares et beaucoup sont écœurés, même si beaucoup avaient bien compris dès le départ que c'était une fausse promesse. Alors que les chefs répétaient tous en chœur qu'il y aurait du travail jusqu'en 2028 voire plus ! Il est clair que, pour augmenter ses marges bénéficiaires à deux chiffres, Tavares veut précipiter la fermeture d'ici fin 2024.

Il reste à Douvrin 1 500 salariés, dont 250 contrats précaires en intérim ou en contrat Pro, sans compter quelques centaines de sous-traitants travaillant régulièrement pour le site, comme le nettoyage, le gardiennage, etc. Ce nombre représente une force, même si quelques dizaines espèrent surtout partir en congé senior.

La direction, elle, cherche à contenir le mécontentement en laissant toujours



planer le doute et l'espoir d'un reclassement possible dans la future usine de batteries ACC, avec une prime à la clé. Mais au final 400 personnes, au grand maximum, seront reclassées, ce qui veut dire que beaucoup ne mettront pas les pieds dans cette usine. Actuellement, les nombreux jours de chômage partiel imposé rendent les discussions compliquées quant à l'avenir, aux emplois et aux futurs salaires. Mais l'inquiétude est générale.

Stellantis a annoncé 13,4 milliards de bénéfices en 2021. Le groupe a largement de quoi garantir un emploi et un salaire intégral à tous. Mais il faudra pour cela une forte mobilisation pour obliger Tavares à prendre sur ses profits.

Correspondant LO

Alfortville : la lutte des travailleurs sans papiers continue

Un rassemblement festif des travailleurs sans papiers en lutte pour obtenir un titre de séjour a eu lieu samedi 25 Juin à Alfortville, dans le Val-de-Marne, devant Chronopost où se tient un piquet de grève depuis décembre dernier.

Il s'agissait de rappeler le lancement de la lutte, en juin 2019, sur ce site et de réaffirmer la solidarité avec le combat des sans-papiers. Les travailleurs des deux autres entreprises qui mènent la lutte ensemble, RSI Gennevilliers et DPD Coudray-Montceaux, étaient représentés, ainsi que des travailleurs régularisés suite à la grève de 2019 et des délégations d'autres collectifs de sans-papiers.

Le rassemblement a donc été un succès. Aux côtés du

collectif des travailleurs sans papiers de Vitry et du syndicat SUD Solidaires qui accompagnent cette lutte, ont pris la parole des représentants ou élus de La FI, du PCF, du PS, du PRCF... Pour Lutte ouvrière, notre camarade Josefa Torres a notamment déclaré :

« La complicité entre les patrons, publics ou privés, et l'État est totale pour maintenir des travailleurs sans droits. Vous avez dû fuir vos pays chassés par la misère et les guerres produites



par le capitalisme. Ici vous êtes à nouveau victimes du capitalisme qui profite de votre situation pour vous surexploiter. Honte à ce pouvoir qui fait la guerre aux

sans-papiers. (...)

En refusant de vous fournir les papiers, de vous régulariser, les patrons, et l'État complice, vous font travailler sans aucun droit.

Vous êtes employés aux travaux les plus durs, les plus indispensables à la société, mais ils vous contraignent à vivre en clandestins, vous contraignent à vous cacher. (...)

Votre combat est légitime et en vous battant pour obtenir un titre de séjour, vous ne vous battez pas que pour vous, vous vous battez pour les droits de tous les travailleurs.»

Au nom de Lutte ouvrière, notre camarade a salué leur combat pour la régularisation et leur détermination. Il faut imposer la liberté de circulation et d'installation pour tous les travailleurs!

Correspondant LO

SNCF : grève nationale pour les salaires

Mercredi 6 juillet, les cheminots sont appelés à une grève nationale par l'ensemble des syndicats du secteur ferroviaire dont la CGT, SUD-Rail, la CFDT et FO.

Alors qu'en mai, la hausse annuelle des prix est de 5,2 %, la direction maintient un blocage des salaires depuis 2014. Comme pour tous les travailleurs qui n'ont que leur salaire pour vivre, cela signifie une baisse du pouvoir d'achat considérable. Par exemple, à 1800 euros net, la perte mensuelle est aujourd'hui de 96 euros par rapport à juin 2021. En cumulant la perte de pouvoir d'achat depuis un an, ce sont 648 euros qui se sont envolés, uniquement avec l'inflation.

Face à différents mouvements locaux de grève, tant sur les salaires que sur les conditions de travail, la direction a lâché ici ou là ces

derniers mois des primes ponctuelles et corporatives qui n'empêchent en aucun cas l'hémorragie salariale

d'accélérer.

Cette inflation touche aujourd'hui chaque travailleur, quel que soit son âge, son statut ou son métier, et nourrit un mécontentement qui va croissant. Elle pose la question fondamentale : qui doit payer la crise du

capitalisme ? Les travailleurs ou les profiteurs ?

Seules une augmentation générale et uniforme des salaires et une indexation automatique des salaires sur l'inflation peuvent stopper cette hémorragie. Il faudra pour les imposer un mouvement qui aille bien au-delà d'une simple journée de grève, fût-elle à l'échelle d'une entreprise de 150 000 travailleurs.

Gouvernement et patronat du public et du privé craignent qu'un mouvement

sur les salaires puisse faire tache d'huile et entraîner des pans entiers de la classe ouvrière. C'est justement ce qu'il faut préparer et les dizaines de milliers de travailleurs du rail peuvent jouer un rôle dans le déclenchement d'un tel mouvement. La première étape est de faire en sorte que la grève du 6 juillet soit un succès massif et qu'elle soit l'occasion pour les cheminots d'en préparer la suite dans les assemblées générales.

Christian Bernac



Paris Saint-Lazare : à la traction, c'est la galère

Les 23 et 24 juin, une grève des conducteurs de trains, des gestionnaires de moyens et des contrôleurs du secteur de Paris-Saint-Lazare a fortement perturbé le trafic du transilien, du RER A et des lignes normandes.

C'était la suite d'un mouvement entamé le 13 juin par les conducteurs de la banlieue, qui n'en peuvent plus de la dégradation de leurs conditions de travail.

Depuis un peu plus de deux ans, les attaques s'enchaînent. Elles sont le fait d'une politique globale de la direction de la SNCF, mais mises en œuvre par une direction locale particulièrement arrogante, ne ratant pas une occasion d'afficher son mépris. Depuis des mois, elle teste sur la banlieue Saint-Lazare un nouveau logiciel, Orion, acheté plusieurs millions d'euros, qui doit servir à supprimer des postes d'agents de commande (gestionnaires de moyens, « GM »), mais aussi à gagner en productivité sur les journées de service et à flexibiliser la commande. Couplé au volume très important de travaux de modernisation du réseau sur la région, en vue du RER EOLE et des JO 2024, son utilisation entraîne des modifications de commandes en permanence, des prises et fins

de service qui ne cessent de bouger, parfois la veille pour le lendemain.

En plus de la galère pour organiser sa vie personnelle, ces modifications entraînent souvent des baisses de rémunération. En effet, le salaire d'un conducteur de train est constitué pour environ un tiers de primes en grande partie liées aux kilomètres parcourus, et la perte peut être importante. La perte des heures de nuit fait aussi diminuer sensiblement la paye.

La direction locale ajoute à cela un projet qui voudrait, entre autres, pouvoir imposer aux conducteurs de prendre leurs vacances d'été quand elle le souhaite entre mai et fin octobre (contre fin mai/début juin à fin septembre actuellement) : la coupe est pleine !

Le 13 juin, 80 grévistes s'étaient retrouvés en assemblée générale et avaient voté la poursuite de la grève pour les 23 et 24 juin. Le mouvement n'a pas faibli et c'est avec un nombre de grévistes toujours aussi

important qu'il s'est poursuivi ces jours-là. Jeudi 23, une quarantaine de grévistes ont envahi la réunion du CSE pour exprimer leur colère et exposer leurs revendications à la direction régionale. Celle-ci s'est montrée tantôt mielleuse, tantôt méprisante, et n'est pas parvenue à convaincre les grévistes.

Le 24, ceux-ci ont été rejoints dans le mouvement par les conducteurs et contrôleurs de la Grande Ligne, et ont tenu une assemblée commune à une soixantaine de conducteurs, contrôleurs et GM. Le même jour, la grève était également très suivie sur Paris-Nord et Paris Sud-Est, pour des revendications similaires. Farandou, le président de la SNCF, a même été obligé de s'exprimer sur le sujet dans la presse.

Les grévistes ont voté la reconduction du mouvement à partir du 6 juillet, jour d'une grève nationale pour revendiquer des augmentations de salaires à la SNCF. La direction locale devait faire des annonces dans la semaine. Pas sûr du tout qu'elle parvienne à calmer le mouvement.

Correspondant LO

Orléans et Les Aubrais : non aux gares sans cheminot !

Vendredi 24 juin, les cheminots des gares d'Orléans et des Aubrais étaient massivement en grève à l'appel de leur comité de lutte.

Pour la deuxième fois après une première journée de grève réussie le 14 juin, ils protestaient contre le projet de la direction SNCF de supprimer début 2023 une quinzaine de postes en gare, agents de manœuvre et agents d'accueil.

La grève avait été préparée par un comité de lutte de cheminots de différentes fonctions, entraînant tous leurs collègues. Il y avait aussi la majeure partie des guichetiers qui, eux, ont déjà subi récemment sept suppressions de postes et la dégradation considérable de leurs conditions de travail. Avant 7 heures et pendant une heure et demie, plusieurs cheminots ont reçu un très bon accueil en allant informer par tracts les centaines d'usagers qui prenaient le train pour aller travailler, la plupart leur disant qu'ils avaient bien raison de ne pas se laisser faire.

Après s'être réunis pour organiser la suite, ils sont allés jusqu'au parvis de la gare d'Orléans pour exposer les raisons de leur grève à leurs soutiens et aux usagers, disant, devant une

quarantaine de personnes, les raisons de leur colère : ils rejettent la charge de travail qui augmente, la polyvalence qu'on veut leur imposer, les pertes de salaire ou encore la difficulté à retrouver un emploi pour ceux dont le poste est supprimé.

L'un d'entre eux a ajouté que cette « quinzaine de postes en moins va rajouter à la désorganisation ambiante ». Plusieurs l'avaient vécu une nouvelle fois en début de semaine, suite à un coup de foudre sur un poteau caténaire le dimanche soir qui a arrêté toutes les circulations de trains. Selon une autre, ils ne sont déjà pas assez nombreux, « une dizaine en gare, mais demain nous serons beaucoup moins », « et les usagers n'auront plus aucun interlocuteur vers qui se tourner. » Tous dénonçaient ainsi le mépris avec lequel les travailleurs sont de plus en plus traités, à la SNCF comme ailleurs.

Les grévistes sont ensuite repartis discuter des suites de leur mouvement, bien déterminés à continuer à se faire entendre avant les congés d'été.

Correspondant LO



Ratier-Collins-Aerospace – Figeac : grève pour les salaires

À l'entreprise Ratier-Collins-Aerospace de Figeac, dans le Lot, depuis vendredi 17 juin, plusieurs centaines de salariés sont en grève ou débrayent régulièrement pour une augmentation de salaire de 300 euros brut par mois.

L'entreprise compte actuellement 1345 salariés et plusieurs dizaines de salariés prestataires, au total environ 1500 personnes, ouvriers, techniciens, administratifs et ingénieurs. L'usine travaille pour l'aéronautique et fabrique des systèmes aérospatiaux – hélices, trains d'atterrissage, cockpits – pour tout type d'engin volant, commercial et militaire.

Le groupe Collins-Aerospace a fait un chiffre d'affaires de 18 milliards d'euros. À l'usine de Figeac, il a réalisé environ 40 millions d'euros de bénéfice net en moyenne ces dernières années. En moyenne, un peu plus de 8 millions d'euros ont été versés aux actionnaires, et 25 millions en 2021 ! La santé financière du groupe est donc au top pour les capitalistes et les 1500 salariés de Ratier ont toutes les raisons d'exiger une

augmentation de salaire.

Aujourd'hui, un opérateur matériau avec un an d'ancienneté touche 1426 euros net. Un autre, avec cinq ans d'ancienneté, touche 1434 net et, avec sept ans, 1565 net ! Les plus anciens et les plus qualifiés peuvent arriver à un salaire autour de 2200 euros brut.

C'est suite à une réunion en interne du CSE du début de la semaine que le syndicat CGT a proposé le 17 juin une action pour demander des comptes au PDG. Plus de 250 salariés ont débrayé pour attendre sa réponse. Le PDG ayant évoqué une prime, les salariés ont décidé une grève illimitée à partir du lundi matin suivant pour 300 euros brut, mais s'il voulait donner une prime en plus, pas de problème ! Lundi 20 juin à 7h30, plus de 300 salariés ont répondu présent au rassemblement et se sont

mis en grève. Celle-ci a été reconduite le mardi et le mercredi. Cent-cinquante salariés, déterminés, se retrouvaient toute la journée dans l'usine, et 400 travailleurs participaient au rassemblement du matin pendant deux heures.

Jeudi 23 et vendredi 24, après le rassemblement du matin, les salariés en grève ont occupé le rond-point qui dessert l'accès à l'usine et à la ville, entraînant le ralentissement des voitures et des véhicules de livraison, avec la distribution d'un tract d'information aux automobilistes. En même temps, l'arrivée et le départ des camions de livraison étaient paralysés. Vendredi 24, les salariés grévistes, environ 300 présents au rassemblement, ont demandé au représentant de la direction de discuter des salaires. La réponse a été qu'il n'en était pas question, on ne parlerait que de la prime. Les travailleurs en grève ont donc décidé de poursuivre celle-ci lundi 27 juin. C'est en effet la seule façon pour faire plier le patron.

Correspondant LO

Transport aérien : été chaud dans les aéroports

Dans les aéroports, la reprise du trafic aérien sur fond de manque d'effectifs et de salaires trop bas suscite des grèves et des manifestations. À Roissy, après une première journée le 9 juin, une autre journée est programmée le 1^{er} juillet.



Entre-temps, une grève chez Ryanair a annulé la moitié des vols le dernier week-end de juin, certains pilotes d'Air France ou d'Easyjet sont mobilisés, une grève des pompiers d'aéroport touche Rennes et Lille. Les mêmes maux génèrent les mêmes résultats. D'autres aéroports, en Grande-Bretagne, Tunisie ou Israël, connaissent la même galère : des passagers sont partis sans leurs bagages, des vols ont dû être annulés ou des manifestations de mécontentement du personnel ou des passagers ont empêché des avions de décoller. Si la presse en a fait état, cela n'a pas changé grand-chose car le manque à gagner soucie plus les patrons du transport aérien que le sort des passagers et du personnel.

Fin mai, de violents incidents ont déjà eu lieu à l'aéroport d'Amsterdam Schiphol, les passagers débordant des files d'attente

interminables. Là, devant les menaces de grève, les patrons ont cédé une prime de 5,25 euros brut de l'heure (7 à 800 euros par mois) de mai à septembre pour tout le personnel, des bagagistes au nettoyage en passant par l'accueil et la sûreté. Ensuite, ils auront 1,40 euro jusqu'à l'an prochain.

Chez ACNA à Roissy, qui assure le ménage des avions, lundi 16 juin, un débrayage massif d'une journée a suffi pour que le patron se sente obligé de manœuvrer. Les miettes proposées ne correspondent pas aux revendications mais ce recul est révélateur : des patrons craignent de devoir lâcher beaucoup si une grève éclate. D'autres mouvements ont eu lieu dans d'autres secteurs. Cela renforce l'idée qu'une grève pour obtenir une augmentation de 300 euros pour tous est possible et nécessaire.

Correspondant LO



Hôpitaux de Bordeaux : "On va au crash"

Le CHU de Bordeaux, comptant 14000 salariés au total, craque de partout. D'après les syndicats, il manquerait au bas mot 500 personnes pour assurer le fonctionnement normal de l'hôpital.

La direction a annoncé la fermeture de 600 lits afin de faire face à la situation particulièrement critique pendant l'été. Elle pousse par ailleurs depuis un moment de plus en plus de salariés à travailler en journées de 12 heures, un rythme éprouvant pour les organismes, mais qui a l'avantage de lui faire économiser 15 % de personnel.

Les soignants du service

d'urgences pour adultes de l'hôpital Pellegrin, le principal établissement du CHU, manifestent tous les vendredis depuis des semaines devant le parvis pour dénoncer la surchauffe du service et l'impossibilité pour le personnel d'assurer les soins dans des conditions décentes. Depuis la mi-mai, ce service ne fonctionne plus qu'en mode dégradé : à partir de 17 heures,

chaque jour, il ne cesse de recevoir les patients qui se présentent directement, et n'admet plus que les cas répertoriés comme graves amenés par le Samu. Cette situation est appelée à durer : la direction a fait état mi-juin d'un bilan jugé positif de ce fonctionnement pour le service. Mais aucun bilan n'a été tiré de la baisse de qualité dans la prise en charge des patients et victimes d'accidents.

Le 21 juin, l'agence départementale de santé de la Gironde a annoncé devant la presse un « plan de

continuité des soins », qui est en fait une nouvelle dégradation des services. Il consiste à répartir le personnel de la quinzaine de services d'urgence du département pour faire face à la pénurie de personnel. Il prévoit aussi la suspension des accouchements en août dans la maternité de Lesparre-Médoc. Les femmes sont priées d'aller accoucher à soixante kilomètres.

Les syndicats CGT, SUD-Santé et FO de l'hôpital ont appelé à la grève à partir du 28 juin. Face à ce que la CGT appelle « l'imposture

du Ségur » et à la dérisoire augmentation du point d'indice, bien loin de rattraper la baisse de pouvoir d'achat subie depuis des années, ils réclament 300 euros d'augmentation de salaire. Ils expriment un mécontentement ressenti par les travailleurs contre les salaires gelés compensés seulement par des primes aléatoires, contre le manque de recrutement, la fermeture des services et des lits, les rappels incessants sur les jours de repos et les congés.

Correspondant LO

Liebherr Aerospace Toulouse: mécontentement tout azimut

Liebherr est une entreprise de l'aéronautique où travaillent plus de 1 500 personnes, réparties sur deux sites, Toulouse et Campsas, distants de 30 kilomètres. En 2020, en pleine crise du Covid, l'actionnaire unique, la famille Liebherr, avait empoché la somme de 29 millions d'euros, après avoir mis à la porte 300 intérimaires et prestataires.

L'an dernier, alors que l'aéronautique tournait encore au ralenti, les bénéfices ont atteint 40 millions d'euros. Cela n'a pas empêché l'État de verser 4 millions d'euros d'aides à l'entreprise. Pour cette année, le patron a annoncé dernièrement que les perspectives sont bonnes et que les bénéfices devraient atteindre 90 millions d'euros.

Il prévoit aussi un agrandissement des locaux, avec notamment la construction d'un atelier de 13 000 m² à Campsas, pour la production des échangeurs thermiques actuellement faite à Toulouse. Et, alors que ce déménagement de 30 kilomètres ne se fera pas avant mai 2024, il a décidé de négocier dès aujourd'hui les conditions de transfert des 130 salariés concernés.

Ils ont donc appris que la direction leur proposait 5 000 euros de prime de transfert, soit la même somme qu'elle avait donnée il y a plus de quinze ans lors du déménagement de l'Usinage. Aux 60 km de trajet supplémentaire par jour s'ajoute un mépris qui provoque la colère. Le jeudi 16 juin la quasi-totalité de l'atelier des Échangeurs s'est mise en grève pour réclamer 15 000 euros de prime de déménagement. La direction a alors réagi en disant qu'elle ne négocierait pas sous la pression. Cette morgue n'a fait que conforter les grévistes pour poursuivre leur mouvement.

Au bout de quatre jours de grève, le mercredi 22, la direction les a réunis pour annoncer que la prime passerait à 7 000 euros s'ils



RADIO FRANCE

reprenaient le travail, mais les grévistes ont décidé de continuer. Le lendemain matin, un directeur et le DRH revenaient à la charge. Devant le refus des salariés de reprendre le travail, ils repartaient pour revenir dix minutes plus tard en proposant 2 000 euros de plus, ce qui porterait la prime à 9 000 euros. Satisfaits d'avoir obtenu 4 000 euros de plus au bout de six jours de grève, les grévistes décidaient de reprendre le travail le lendemain.

Dans le même temps, les travailleurs du Montage, à Toulouse, s'étaient réunis pour réclamer une prime, du fait des heures supplémentaires obligatoires. Dans les ateliers et les bureaux, le travail est en effet reparti à fond, il manque du personnel et, depuis quelques mois, les équipes de 3x8 à l'Usinage, à Campsas, ont été rétablies, avec des heures supplémentaires le samedi. Dans certains ateliers en journée, c'est une heure de plus par jour qui est imposée. Au début du mois, le

mécontentement des salariés de l'Usinage devant ces samedis travaillés avait fait lâcher 50 euros de plus par samedi.

La direction a dû accepter de rouvrir les négociations salariales. Sa proposition de rajouter 2,2% d'augmentation par mois, avec un minimum de 50 euros, n'a satisfait personne. Dans les ateliers du Montage et à l'Usinage, des travailleurs se sont réunis pour réclamer 100 euros.

Finalement, la direction reste sur son mini de 50 euros, mais accorde 50 euros de prime pour ceux qui font 40 heures supplémentaires par mois et confirme les 9 000 euros de prime promise au moment du déménagement, dans environ deux ans.

Beaucoup ne veulent pas en rester là et sont prêts à se battre pour obtenir gain de cause sur les salaires. Il n'est pas question de subir des pertes de pouvoir d'achat pendant que Liebherr empoché d'énormes bénéfices.

Correspondant LO

Dans les bulletins Lutte ouvrière



Anticipation

Aux Chantiers, les nouveaux bleus devraient arriver en octobre, novembre. Très prévoyant, le patron a donc arrêté les commandes de renouvellement de l'ancien modèle 6 mois avant. Résultat, des collègues gardent leurs bleus 2 ou 3 semaines car il n'y en a plus en réserve, idem pour les nouveaux embauchés.

Heureusement, les températures montent, au moins on ne prendra pas froid à travailler en bleus troués.

Chantier naval - Saint-Nazaire

Retour vers le futur

Après 2 ans de fermeture pour cause de Covid, l'espace @service de l'accueil vient de rouvrir. On se retrouve donc à nouveau debout au milieu des allocataires, à les encourager à se débrouiller seuls sur les ordinateurs en libre-service, sans même avoir accès à leur dossier pour les renseigner.

C'est ça le progrès à la sauce direction...

CAF de Nancy

QUI SOMMES-NOUS?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du

reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside

en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Sénégal : pénurie et flambée des prix

La crainte d'une explosion de colère face à la flambée des prix inquiète les dirigeants africains, comme le montrent nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dans le numéro du 19 juin de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*.

« Quelques semaines avant le premier tour des prochaines élections législatives prévu pour le 31 juillet prochain, le Conseil constitutionnel a invalidé la liste conduite par Ousmane Sonko, chef de file de l'opposition au Sénégal. Cela a déclenché une série de manifestations, notamment à Dakar et à Ziguinchor (ville dont Ousmane Sonko est maire). Le 17 juin, les manifestants ont été brutalement réprimés par les forces de l'ordre : deux morts à Ziguinchor, un à Dakar, de nombreux blessés, plusieurs militants de l'opposition arrêtés. Ousmane Sonko a appelé à une nouvelle grande manifestation, « avec ou sans autorisation », le 29 juin (...).

La flambée des prix des denrées alimentaires frappe déjà les populations bien avant que la guerre n'éclate en Ukraine, lors de la crise du Covid par exemple. Et, même en dehors des périodes de flambée des prix, le chômage et les bas salaires ne permettaient déjà plus depuis des années aux familles

des classes populaires de se nourrir et de se loger décemment. Aujourd'hui, la situation est catastrophique et empire de jour en jour. La moindre pénurie de carburant ou la moindre augmentation de son prix se traduit par une cascade de hausses de prix des produits de base. Tout augmente sauf les salaires !

C'est la crainte des explosions de colère qui a poussé Macky Sall, actuel président de l'Union africaine, à négocier auprès de Poutine, au nom de ses collègues africains, pour trouver le moyen de libérer l'exportation du blé ukrainien par voie maritime. À son retour de Russie, il s'est dit « optimiste ». Son ministre des Finances et du Budget a déclaré qu'« il n'y aura pas de pénurie de pain, encore mois d'augmentation du prix » au Sénégal. Mais pour combien de temps ?

Quelques jours après, c'est la pénurie de carburant qui a provoqué une série de hausses, à commencer par le prix du transport urbain à Dakar. Les transporteurs se sont arrangés



SENCAFEACTU

Manifestation du 17 juin à Dakar.

entre eux pour que le trajet d'un point à un autre soit décomposé en plusieurs tranches. Cela s'est traduit par le triplement du prix sur certains trajets !

Cette pénurie de carburant a aussi frappé durement des milliers de petits pêcheurs car ils ne peuvent pas aller en mer sans ce combustible. De plus, la raréfaction des poissons, causée par le pillage des côtes sénégalaises par des bateaux de pêche appartenant à de grandes sociétés capitalistes, oblige les petits pêcheurs locaux à aller de plus en plus loin des côtes avec leurs pirogues.

Au Sénégal comme dans les autres pays, les dirigeants au pouvoir se cachent derrière la guerre en Ukraine pour masquer

leurs propres responsabilités dans la situation dramatique que vivent les populations pauvres. La misère ne date pas d'aujourd'hui, c'est le résultat du pillage et de l'exploitation capitaliste sur une longue période. Toute l'économie des pays africains a été orientée pour satisfaire les besoins des grands trusts de la mine, de l'agro-business, du bois, de la pêche, etc. Les paysans, qui pratiquaient auparavant l'agriculture de subsistance pour satisfaire leurs propres besoins alimentaires, ont été transformés en ouvriers agricoles dans les plantations de cacao, de café, d'hévéas, d'arachide, de coton, de palmiers à huile et autres produits d'exportation. Avec leurs maigres revenus ils ne

pouvaient plus faire vivre leurs familles. Des millions d'entre eux ont dû quitter leurs villages pour s'installer dans les villes. Mais la situation n'y est guère meilleure, c'est le chômage pour les uns et des salaires de misère pour les autres.

Les dirigeants africains ont profité de cette situation et se sont enrichis des miettes que leur a laissées l'impérialisme en échange de leur rôle de gardiens locaux des intérêts de la grande bourgeoisie des puissances capitalistes. Et pendant que cette classe parasite locale des pays africains vit dans le luxe et l'opulence, l'écrasante majorité s'enfonce dans la misère.»

Le pouvoir aux travailleurs



Été 2022 : Lutte ouvrière à votre rencontre

Les militants de Lutte ouvrière reprennent leurs tournées d'été, qui se dérouleront jusqu'à la fin du mois d'août. Dans les différentes régions du pays, ils iront à la rencontre des classes populaires. Ce sera l'occasion de discuter de la situation actuelle, après les élections présidentielle et législatives, et de ce qui attend les travailleurs.



Franche-Comté

Judi 30 juin:
Vesoul
Vendredi 1^{er} juillet:
Pontarlier
Samedi 2 juillet:
Besançon

Région havraise

Lundi 4 juillet:
Le Havre
Mardi 5 juillet: Honfleur/
Gonfreville-l'Orcher
Mercredi 6 juillet:
Lillebonne
Judi 7 juillet:
Fécamp
Vendredi 8 juillet:
Bolbec
Samedi 9 juillet:
Le Havre

Orne-Calvados

Lundi 4 juillet:
Caen

Mardi 5 juillet:
Rives-d'Andaine
Mercredi 6 juillet:
Flers
Judi 7 juillet:
Falaise
Vendredi 8 juillet:
Caen/Rives d'Andaine
Samedi 9 juillet: Verneuil
d'Avre et d'Iton

Pyrénees

Lundi 4 juillet:
Saint-Jean-de-Luz/
Hendaye
Mardi 5 juillet:
Saint-Jean-de-Luz/
Hendaye
Mercredi 6 juillet:
Pau
Judi 7 juillet:
Tarbes
Vendredi 8 juillet:
Tarbes
Samedi 9 juillet:
Pau

Seine-et-Marne

Lundi 4 juillet:
Melun
Mardi 5 juillet:
Montereau-Fault-Yonne
Mercredi 6 juillet:
Meaux
Judi 7 juillet:
Montereau-Fault-Yonne
Vendredi 8 juillet:
Nemours
Samedi 9 juillet: Chelles/
Champs-sur-Marne

Yonne

Lundi 4 juillet:
Auxerre
Mardi 5 juillet:
Auxerre
Mercredi 6 juillet:
Sens
Judi 7 juillet:
Sens
Vendredi 8 juillet:
Montbard/Avallon
Samedi 9 juillet:
Montbard/Avallon